Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le
ID : 035-213502339-20260526-26052026DEL42-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO

MAIRIE
DE
QUEBRIAC

5 Rue de la Liberté 35190 QUÉBRIAC – Téléphone 02 99 68 03 52

DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU

Séance du 26 MAI 2026– 19H30

L'an **DEUX MIL VINGT SIX,** le **VINGT SIX MAI à 19H30**, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame GAMBLIN Marie-Madeleine, maire.
Date de la convocation : 12 mai 2026
Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 17
Nombre de votants : 17
Présents : Mmes MM. GAMBLIN Marie-Madeleine, GERMAIN Vincent, LEBRETON Angélique, BEQUET Philippe, FLEURY Valérie, JÉHANNIN Pierre, LE MERDY Charlotte, SIMONNEAU Angèle, HOCHET Marylène, FONTAINE Cyrile, LEHUGER Marine, LEMARCHAND Sylvia, GAMBLIN Julien, MEAL Sandrine, GUIHARD Samuel, MORAND Estelle, CROCHET Pierre.
Absents excusés : MM. Pierre GALLI, CARLIER Mathieu.
Secrétaire de séance : Mme MORAND Estelle

26.05.2026-DEL42 VOTE DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1611-4 et L 2121-29,

Vu l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrés;

Vu la délibération n°09.03.2026-DEL15 en date du 9 mars 2026 portant adoption du budget primitif communal 2026,

Vu les propositions d'attributions des subventions aux associations et autres organismes présentées par Madame le Maire,

Vu les modifications apportées aux montants des subventions par l'assemblée délibérante,

Le conseil municipal,

- **Après en avoir délibéré, par 17 voix POUR, vote les subventions et participations 2026 conformément au tableau ci-dessous :**

Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le
ID : 035-213502339-20260526-26052026DEL42-DE

65748 - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS	
BENEFICIAIRES	**2026**
Etoile Sportive Québriacoise	900 €
Club des Retraités de QUEBRIAC	285 €
A.C.P.G / C.A.T.M	400 €
Amicale des Parents d'Elèves (QUEBRIAC)	400 €
Association QUEB'RANDO	1 500 €
UNC	150 €
	3 635 €

65748 - Subventions et participations de fonctionnement diverses		
BENEFICIAIRES	**2026**	
Comice Agricole du canton de HEDE	434 €	*Demande par courrier*
Office des Sports de la Bretagne Romantique (OSBR)	1 623 €	*Population INSEE 2026: 1623 habitants. 1 € /habitant*
Convention ACCA (piégeage)	385 €	
OGEC École Notre Dame de Tinténiac	1 272 €	*: 3 enfants orientation ULIS (x 424 euros)*
Aide aux associations locales pour des manisfestations externalisées (ex. location de salles extérieures)	1 500 €	
Subventions exceptionnelles (actions exceptionnelles des associations ...)	2 000 €	
Séjours linguistiques et culturels collèges et lycées : 25 €/enfant/séjour sur présentation d'un justificatif de l'école	1 000 €	
	8 214 €	

6281 - Concours divers (cotisations ...)		
BENEFICIAIRES	**2026**	
Association des Maires d'Ille et Vilaine	681,66 €	*Population INSEE 2026 : 1623 habitants. 0,42€ /habitant*
Association des Maires ruraux d'Ille et Vilaine	154,00 €	
Fondation du Patrimoine Bretagne	200,00 €	
BRUDED (Bretagne Rurale et Rurbaine pour un Développement Durable)	584,28 €	*Population INSEE 2026 : 1623 habitants. 0,36 € /habitant*
Les Clochers Tors d'Europe	162,30 €	*Population INSEE 2026 : 1623 habitants. 0,10 € /habitant*
	1 782,24 €	

657362 - Subvention de fonctionnement Centre Communal d'Action Sociale	
2026	
20 000 €	

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE
Marie-Madeleine GAMBLIN, maire de Québriac

